

# les ECHOS...

## Provençais N°2



M le Maire et les Conseillers municipaux vous informent



## Le mot du Maire

### Saint ELOI

Afin de faire perdurer cette tradition appréciée par les habitants de notre commune, nous faisons appel à de nouveaux volontaires.

La municipalité remercie vivement tous les membres qui ont permis de faire vivre ce rendez-vous depuis de longues années.

Aussi les personnes intéressées peuvent nous contacter à la mairie afin de mettre en place un planning pluriannuel et pourquoi pas, revoir avec l'ensemble des membres, une nouvelle organisation de cette fête.

### Notre histoire

L'histoire de notre commune s'écrit dans les actes et les faits que nous générons tous ensemble.

Les souvenirs, les paroles sont dans notre mémoire et malheureusement celle-ci disparaît.

Pourquoi ne pas transmettre nos connaissances (surtout les vôtres).

Chacun individuellement en possède une partie, aussi en rassemblant et en écrivant chacun son chapitre nous pourrons (vous pourrez) écrire le livre de notre commune.

Nous avons la chance d'avoir dans nos différents hameaux des personnes férues d'histoire (j'ai les noms) ayant toute la connaissance pour le faire.

Si nous arrivons ensemble à écrire ce livre, il sera publié et remis gratuitement à l'ensemble des habitants.

Un groupe de réflexion peut être mis en place, je souhaite sincèrement avoir un retour favorable à ce projet.

## L'équipe municipale de PROVENCY



**M Jean-Claude LANDRIER**  
**Maire de PROVENCY**

Délégué à la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan  
Délégué au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vau de Bouche.  
Membre de droit de toute les commissions.



**Mme Josiane MAGNE**

**1<sup>ère</sup> adjointe**

Suppléante à la C de C Avallon-Vézelay-Morvan  
Centre Communal d'Actions Sociales  
Commission d'Appels D'Offres  
Commission Communication  
Commission des Fêtes



**Mme Jocelyne KAPLON**

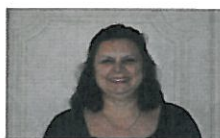
**2<sup>ème</sup> adjointe**

Centre Communal d'Actions Sociales  
Commission d'Appels D'Offres  
Commission Communication  
Commission des Fêtes



**M Richard MOREAU**

Activité de l'employé communal  
Délégué au Syndicat Dép. d'Energie  
Commission Voirie-Bât. et Matériels  
Commission d'Appels d'Offres



**Mme Valérie TEDESCO**

Centre Communal d'Actions Sociales  
Commission des fêtes  
Communication



**M Franck MONOT**

Syndicat intercommunal d'Alimentation  
en Eau potable de la Terre Plaine/Morvan  
Commission Voirie-Bât. et Matériels  
Commission Veille Sanitaire et Sécurité



**M Patrice BORNE**

Correspondant Défense  
Commission Assainissement  
Communication  
Commission Veille Sanitaire  
et Sécurité



**Mme Annie GRANDJEAN**

Délégué Comité National d'Actions  
Sociales



**M Pascal FOURDIN**

Syndicat Intercommunal  
d'Alimentation en Eau Potable de la  
Terre Plaine/Morvan  
Commission Voirie-Bât. et Matériels



**M Daniel BALACE**

Délégué au Syndicat de la Forêt  
d'Hervaux.  
Délégué au Syndicat d'Aménagement  
du Vau de Bouche  
Commission Voirie-Bât. et Matériels  
Commission d'Appels d'Offres



**M David LE QUERE**

Centre Communal d'Actions Sociales  
Commission Voirie-Bât. et Matériels  
Commission des fêtes



## Les évènements dans notre commune:

Au mois de Janvier, une association nommée " **PROVENCY ANIMATION**" s'est créé sous la présidence de Mme ALAUX.

Les objectifs de cette association est d'animer la commune à travers diverses activités comme:

---Le vide-greniers prévu le **14 JUIN**.

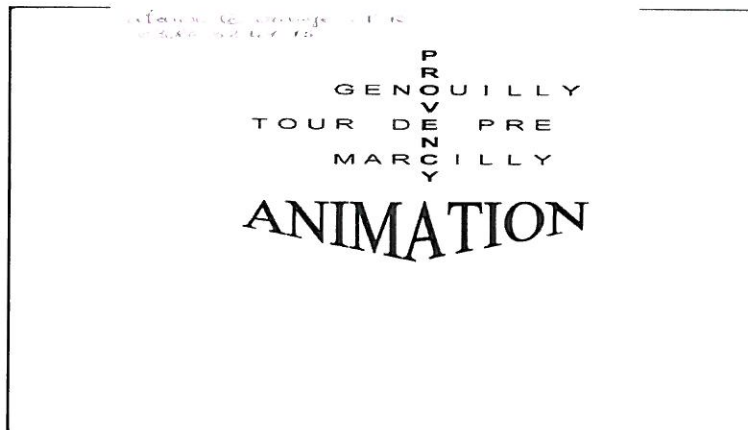
---Un concours de pétanque prévu le **6 SEPTEMBRE** prochain.

Si vous avez des idées concernant des projets d'animation, vous pouvez contacter **Mme ALAUX**, selon ses coordonnées: **Email: [alaux@orange.fr](mailto:alaux@orange.fr)**

**Téléphone: 03 86 32 41 15**

Les autres membres de cette association sont:

M LHUILLIER Anthony (secrétaire)    Mme CHAUVIN Denise    Mme REA Sylvie  
M FOURDIN Julien (trésorier)    M BAYOUD Gilles    M LHOSTE Sébastien  
M FERRAND Vincent



Le logo de "PROVENCY ANIMATION"

La première manifestation organisée par PROVENCY ANIMATION s'est déroulée le 25 JANVIER lors de la traditionnelle galette des rois.





## Les évènements dans notre commune (suite):

**\*\* Le 11 novembre a été célébré par de nombreux habitants de la commune.**

**\*\* En Décembre quelques 28 colis ont été distribués à nos respectables Anciens.**

**\*\*En Janvier, de nombreux Provençais ont répondu à l'invitation de notre maire à l'occasion de ses vœux.**

Suite à la lecture de son message, notre maire a invité les présents à partager le verre de l'amitié. Cette réunion a été aussi propice aux échanges entre Provençais et l'équipe municipale sur les différents sujets d'actualités et projets évoqués par le maire.

**\*\* En Mars: réalisation, comme le prévoyait le plan des travaux, d'un colombarium avec le jardin des souvenirs. Pour tout renseignements contacter la mairie.**

Des bancs ont été mis en place sous les arbres à côté de l'église et vers le terrain de boules, qui lui, sera terminé fin Mai.

**\*\*Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été définitivement adopté le 30/04/2015.**

Pour tout vos projets de constructions ou de travaux, prendre impérativement contact avec la mairie.

**\*\*La remise en état de l'église a débutée par le nettoyage des dalles et la réfection de la sacristie.**

**\*\*Les arbres de la commune: les tilleuls de la cour de la mairie, le noyer de la place et les sapins du cimetière ont été, soit taillés ou arrachés.**

**\*\*Le fleurissement du village sera mis en place après les travaux de sécurisation des entrées du village.**





## Annonces pratiques:

**\*\*Les analyses de l'eau ont été effectuées**: elles sont déclarées conformes aux exigences réglementaires.

**\*\*Cimetière**: depuis le 14 Avril, les nouvelles concessions ne sont plus perpétuelles.

**\*\*Au Point d'Apport Volontaire** seul subsiste le bac pour le verre ( faire attention au tri )

**\*\*Les entrées du village seront sécurisées** dans les prochains mois.

Pour cela, depuis quelques jours, des essais sont mis en place pour, à terme, choisir la meilleure solution possible.



## Etat civil:

### Transcription de décès:

Monsieur LEFEVRE Jacky	08-janv-14
Madame COQUARD Jeannine née RECROSIO	19-mars-14
Madame MILLOT Yvonne née CARILLON	25-mars-15

Le maire et l'équipe municipale présentent leurs plus sincères condoléances aux familles des défunts

### Avis de naissance:

FERRAUD Lucas	à Auxerre	19-janv-14
ARAUJO VILACA Jade Mathilde	à Semur-en-Auxois	27-janv-14
HUILLIER Alizée	à Semur-en-Auxois	05-mai-14
DALLE Laïna Françoise Patricia	à Semur-en-Auxois	27-mai-14
MASSARDI Camille	à Auxerre	14-mai-15

Le maire et l'équipe municipale présentent leurs félicitations aux parents et la bienvenue aux nouveaux nés.

UNE QUESTION, UNE INTERROGATION, CONTACTER LA MAIRIE DE

PROVENCY AU: 03 86 31 00 45

Jours et horaires d'ouverture: Lundi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

**Annonce :**



EURL TAXIS LUC MOFFRONT  
3 ROUTE D'ORTONA  
89200 SAUVIGNY LE BOIS  
TEL/03.86.34.09.79.  
FAX/ 03.86.34.39.01.  
mail/ luc.moffront@orange.fr  
SIRET/ 53427537500010  
APE/701QZ

A Sauvigny Le Bois le 20 Octobre 2014

MAIRIE DE PROVENCY  
MR LE MAIRE  
89200 PROVENCY

OBJET / Proposition de transports groupés.

Monsieur Le Maire,

Je me permet de me rapprocher de vous afin de connaître les besoins en transport de vos administrés.

Pensez vous que vos habitants pourrait être intéressés par un transport groupé qui permettrai aux habitants sans moyens de locomotion de se rendre au marché d'Avallon le samedi matin. Nous pourrions mettre en place ce service rapidement, disposant actuellement de plusieurs véhicules dont un de 9 places.

Vous semble t'il possible de diffuser l'information dans votre commune par le biais de la mairie ( bulletin municipale, affichage en mairie ,,).

Je me tiens à votre disposition afin d'approfondir ce projet, si cela vous semble utile.

Recevez Madame Le Maire, mes respectueuses salutations.

LUC MOFFRONT

~~EURL TAXIS LUC MOFFRONT  
3, route d'Ortona  
89200 SAUVIGNY LE BOIS  
03 86 34 09 79 / 03 86 33 17 59  
Siret : 534 275 375 00010 - APE : 7010Z~~



**Un peu d'histoire:**

Cet arrêté serait (presque) d'actualité quelques 91 ans plus tard...

Département de l'Yonne  
Canton de Avallon

Mairie de Trovency

Canton  
de l'Isle

Arrêté

Nous, maire de la commune de Trovency;  
Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884,  
Vu l'article 62 du décret du 3 décembre 1923 (code de la route),

Arrêtons:

- Art. 1. La vitesse des automobiles, tant dans la traversée de Trovency que des hameaux de Marcyilly et de Genouilly, ne devra pas être supérieure à 15 km à l'heure.
- Art. 2. Aux abords des dites agglomérations, et au moins à 200m, vu les courbes prononcées existant, vu la circulation constante qui existe, tant en hommes que bestiaux et attelages, la vitesse des automobiles ne devra pas dépasser 20 km à l'heure.
- Art. 3. Les automobilistes devront annoncer par son de trompe, suffisamment à temps, leur arrivée aux abords du pays pour prévenir tous accidents.
- Art. 4. Toute infraction au dit arrêté sera passible d'une contravention

Fait double à Trovency, le 5 juillet 1924.

Le Maire,

Ch. Picard



Vu:

le 11 juillet 1924

POUR LE PRÉFET  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

*[Signature]*